

1. *Débitrice:* **Auberge de la Chaux d'Abel S.à.r.l.**, La Chaux-d'Abel, 2333 **La Ferrière**
2. *Déclaration de faillite:* 27.01.2003
3. *Suspension de faillite:* 25.02.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 15.03.2003
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00
Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6. *Remarques:* L'office soussigné se réserve la possibilité de demander une avance de frais supplémentaire
Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,
Agence de Courtelary
2608 Courtelary
(00033313)